

PARTICULIERS

Tarifs au 1^{er} janvier 2026

Conditions et tarifs
des prestations financières
applicables aux particuliers.

Retrouvez ces tarifs
sur labanquepostale.fr*

* Coût de connexion selon
le fournisseur d'accès



Sommaire

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	p.3
--	------------

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	p.4
---	------------

- Ouverture, transformation, clôture
- Relevés de compte
- Tenue de compte
- Services en bureau de poste

BANQUE À DISTANCE	p.5
--------------------------------	------------

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	p.6
---	------------

- Cartes
- Virements
- Prélèvements / TIP SEPA
- Chèques

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	p.11
--	-------------

- Formules de Compte
- Offre groupée et service qui ne sont plus commercialisés
- Formule de Compte Simplicité
- Service Bancaire de Base

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	p.14
---	-------------

- Commission d'intervention
- Opérations particulières
- Incidents de paiement

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	p.16
------------------------------------	-------------

- Facilités de caisse et/ou découvert
- Crédits à la consommation
- Crédits immobiliers

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	p.18
---	-------------

- Épargne bancaire
- Placements financiers

ASSURANCES	p.23
-------------------------	-------------

SUCCESSION	p.24
-------------------------	-------------

DIVERS	p.24
---------------------	-------------

SERVICES EN LIGNE	p.25
--------------------------------	-------------

RÉSoudre UN LITIGE	p.26
---------------------------------	-------------

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture	Gratuit
Service d'Accueil Plus	Gratuit
Modification de l'intitulé d'un compte	Gratuit
Liste des opérations automatiques et récurrentes ⁽¹⁾	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit
Frais de dépôt des avoirs inactifs ou prescrits ⁽²⁾	30,00 €
Frais d'actualisation de dossier client ⁽³⁾	15,00 €

(1) À la demande du client lors de la clôture du compte. (2) Montant maximum prélevé par compte. (3) Frais perçus par la banque pour le maintien sous surveillance particulière d'un compte pour lequel les demandes successives d'actualisation de la connaissance client n'ont pas abouti. Mise en place prévue courant 2026.

À savoir

Dans le cadre de votre ouverture de compte, facilitez vos démarches de changement de domiciliation bancaire avec le Service d'Accueil Plus : vos opérations récurrentes (virements récurrents reçus et prélèvements reçus) sont automatiquement transférées sur votre nouveau compte.

Relevés de compte

Relevés mensuels	Gratuit
Relevés en ligne	Gratuit
Relevés mensuels en braille	Gratuit
Relevé de frais (annuel)	Gratuit
Relevés mensuels thématiques	1,00 €/trimestre
Relevés fréquents (décadaires, hebdomadaires, quotidiens)	2,00 €/mois
+ frais par relevé	1,70 €*

* Un relevé gratuit par mois.

À savoir

Consultez et téléchargez vos relevés en ligne, directement depuis votre Espace Client Internet ou l'Application mobile, en remplacement de l'envoi par courrier. Ces e-relevés sont gratuits et resteront accessibles en ligne pendant 10 ans.

Tenue de compte

Tenue de compte ⁽¹⁾	2,10 €/mois
Tenue de compte sans mouvement ⁽²⁾ ou inactif	30,00 €/an
Association de comptes ⁽³⁾	14,00 €

(1) Perception trimestrielle à terme échu. (2) Pour les comptes sans mouvement depuis plus de 12 mois. (3) À l'exception des comptes ouverts aux mineurs.

Services en bureau de poste

Communication du solde du compte au guichet	Gratuit
Versements d'espèces sur votre propre compte	Gratuit
Retraits d'espèces au guichet	Gratuit

À savoir

Majeurs Protégés : La Banque Postale propose un premier niveau d'information non exhaustif sur les mesures à prendre, les droits de la personne protégée, les droits et obligations de son représentant légal selon la mesure de protection, ainsi que sur les produits et services bancaires sur son site : www.labanquepostale.fr/particulier/accompagner/assistance-a-un-majeur-protège.html

Banque à distance

Digital : Espace Client Internet et Application mobile

Grâce à votre abonnement de banque à distance, vous disposez gratuitement d'un accès aux canaux digitaux suivants :

■ **Espace Client Internet** : connectez-vous à vos comptes en ligne depuis labanquepostale.fr.

■ **Application mobile** : téléchargez l'Application mobile⁽¹⁾ La Banque Postale depuis votre mobile sur les stores IOS et Google Play.

Depuis ces canaux, vous pouvez consulter l'ensemble de vos comptes et contrats et réaliser certains actes de gestion en totale autonomie. La Banque Postale permet à ses clients sourds et malentendants d'interagir avec ses conseillers par vidéo, via son espace dédié, accessible depuis le site Internet ou son espace Banque en Ligne.

⁽¹⁾ Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de connexion selon opérateurs, application compatible sous IOS et Android.

Service d'Alertes Multimédia

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte⁽¹⁾

0,25 €/alerte reçue⁽²⁾

- avec Formule de Compte, Formule de Compte

Simplicité, Compte Adispo

3 premières alertes par mois gratuites

⁽¹⁾ Alerte reçue par notification, par e-mail, par SMS ou par message vocal. Tarif soumis à TVA. 0,23 €/message pour la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion (TVA à 8,5 %) et 0,21 €/message pour la Guyane, Mayotte et les Collectivités d'outre-mer (TVA à 0 %). ⁽²⁾ Dans la limite de 15 alertes/compte/mois.

Téléphone

Consultation de vos comptes et contrats 24h/24 :

09 69 39 36 39
Service gratuit + prix appel

Opposition sur vos cartes (24h/24, 7j/7)⁽¹⁾ :

Opposition sur vos chèquiers⁽¹⁾ :

3639
Service gratuit + prix appel

Pour toute autre demande⁽¹⁾ :

Ligne directe de votre conseiller en bureau de poste :

numéro non surtaxé disponible sur votre Espace Client Internet de La Banque Postale ou sur votre relevé de compte.

⁽¹⁾ Pour accéder à ces services depuis l'étranger, composez le +33 1 45 45 36 39 (service gratuit + prix d'un appel international vers la France).

La Banque Postale Chez Soi

Avec La Banque Postale Chez Soi, vous disposez d'une relation 100 % à distance avec notre équipe de conseillers. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.labanquepostale.fr

À savoir

Suivez vos comptes par Internet et/ou sur l'Application mobile grâce à vos codes personnels. Compatibles avec tous les canaux, ils sont composés :

- d'un identifiant (10 chiffres) indiqué sur vos relevés de compte ;
- d'un mot de passe (6 chiffres), transmis suite à l'ouverture de votre compte à réinitialiser lors de votre première connexion sur www.labanquepostale.fr, sur l'Application mobile ou au 3639 (service gratuit + prix appel).

Si vous n'en disposez pas, vous pouvez demander la réédition du mot de passe auprès de votre conseiller ou au 3639 (service gratuit + prix appel).

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cartes de paiement et de retrait sur CCP

Cotisation par an

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé) :

Visa Infinite 	345,20 €
Visa Platinum 	214,00 €
Visa Premier 	141,20 €
Visa Classic 	47,60 €

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) internationale :

Réalys 	34,50 €
--	---------

Fourniture d'une carte de retrait (interne) :

Carte 24/24	Gratuit
-------------	---------

 Paiement Sans Contact disponible.

À savoir

Avantage 2^e carte : la 2^e carte sur un même compte (sauf Carte Visa Infinite) bénéficie d'une **réduction de 50 %** sur la cotisation annuelle de la carte la moins chère, et le cas échéant sur la cotisation du Service Adésio associée.

Programmes et Services

Cotisation par an

Programmes Cartes caritatives⁽¹⁾

Carte Solidarité Sida	2,00 €
Carte à impact ⁽²⁾	5,00 €
Service e-Carte Bleue	13,00 €
Sur Carte Visa Platinum et Carte Visa Infinite	Gratuit
Option Internationale ⁽³⁾	12,00 €/activation
Option Crédit ⁽⁴⁾	Gratuit
Programme de cashback ⁽⁵⁾	Gratuit
Apple Pay	Gratuit
Samsung Pay	Gratuit

(1) Contribution annuelle non remboursable. Cette cotisation est intégralement reversée à l'association Solidarité Sida pour la Carte Solidarité Sida et au WWF France pour la Carte à impact. Ne donne pas droit à un reçu fiscal. Les programmes Cartes caritatives ne sont pas compatibles avec le Service Option Crédit. Le programme Solidarité Sida est accessible aux Cartes Visa Classic. Le programme Carte à impact est accessible aux Cartes Visa Classic et Visa Premier. **(2)** Cotisation due à chaque souscription d'une carte. Sous réserve de disponibilité. **(3)** La souscription au service est gratuite. La cotisation est due pour une période de 30 jours consécutifs à compter de l'activation. **(4)** L'Option Crédit est compatible avec les Cartes Visa Classic, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite et doit être associée à un Crédit Renouvelable souscrit auprès de La Banque Postale Consumer Finance. **(5)** Disponible sur les cartes de paiement uniquement, après activation de la carte.

Piloter votre carte

Découvrez l'Espace Carte sur votre Application mobile ou votre Espace Client Internet de La Banque Postale pour piloter votre carte en toute autonomie et à tout moment depuis votre smartphone : consulter les informations de votre carte, gérer vos plafonds, activer/désactiver les options de paiement et de retrait...

Autres prestations liées aux cartes

Envoi des cartes	Gratuit
Renouvellement anticipé	15,00 €
Frais pour opposition sur carte	Gratuit
Réédition du code confidentiel ⁽¹⁾	
Via l'Application mobile ⁽²⁾	Gratuit
En bureau de poste / CREC* ⁽³⁾	7,00 €
Modification temporaire des plafonds de la carte	
Via l'Espace Client Internet / l'Application mobile ^{(2)/(4)} ..	Gratuit
En bureau de poste / CREC* ⁽³⁾	7,00 €
Réédition des identifiants et mots de passe des cartes bancaires prépayées	5,90 €
Remboursement du reliquat des cartes prépayées ⁽⁵⁾	2,00 €
Frais de gestion après échéance des cartes bancaires prépayées ⁽⁶⁾	1,00 €/mois

* Centre de Relation et d'Expertise Client.

(1) Gratuit pour les Cartes Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite. (2) Depuis la rubrique « Cartes ». (3) Par messagerie sécurisée / téléphone. (4) Dans la limite de 2 modifications pour les cartes Réalys et Visa Classic et 3 modifications pour les cartes Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite, sur 365 jours glissants (sous condition d'éligibilité). (5) Gratuit pour la Carte Protectys. (6) Perçus à partir du 7^e mois après échéance de la carte.

Paielements par carte bancaire⁽¹⁾

En France et à l'étranger, en euros ⁽²⁾	Gratuit
À l'étranger en devise autre que l'euro ⁽³⁾	
Commission (hors cartes Visa Platinum, Visa Infinite et détenteur d'une Formule de Compte Jeune ou Mineur) : en % du montant	2,30 %
Commission (cartes Visa Platinum et Visa Infinite) : en % du montant	1,15 %
Détenteur d'une Formule de Compte Jeune ou Mineur ...	Gratuit
Commission par opération avec l'Option Internationale activée	Gratuit
Maximum de perception	6,00 €

(1) Y compris les cartes bancaires prépayées. (2) Et en Franc Pacifique. (3) Opération de change effectuée au cours appliqué par Visa le jour du traitement de la transaction et pouvant donner lieu à la perception de frais de change, directement facturés au client.

À noter

Frais de conversion monétaire pour les devises au sein de l'Espace Économique Européen : Taux BCE + X % (dépend du taux de change appliqué par le réseau VISA). Vous pouvez consulter le taux de change du jour applicable sur www.labanquepostale.fr à la rubrique « Cartes bancaires ».

Bon plan

La Banque Postale propose la gratuité des frais lors de vos paiements par carte en devise étrangère* (autre que l'Euro) :

- avec une carte souscrite dans le cadre d'une Formule de Compte Jeune ou Mineur pour les 12-29 ans,
- avec la Carte Prépayée de La Banque Postale pour les 18-25 ans**,
- avec la Carte Regliss pour les 12-17 ans**.

* Hors frais de change. ** Hors vente à distance.

Retraits d'espèces

Retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets (DAB)

Retrait d'espèces à un DAB

de La Banque Postale en euros **Gratuit**

Retrait d'espèces à un DAB d'un autre

établissement en euros (cas de retrait

dans la zone euro avec une carte de

paiement internationale)⁽¹⁾ **1,00 €/retrait⁽²⁾**
(à partir du 4^e retrait par mois)

Retrait d'espèces en euros hors zone euro

à un DAB d'une autre banque⁽¹⁾ **1,00 €/retrait⁽²⁾**
(à partir du 4^e retrait par mois)

Retrait d'espèces à un DAB d'une autre

banque en devise autre que l'euro

Commission par opération **3,30 €**

+ Commission variable : en % du montant **2,30 %**

Commission par opération avec l'Option

Internationale activée **2,00 €**

Commission par opération pour les détenteurs

d'une Formule de Compte Jeune ou Mineur **2,00 €**

Retrait d'espèces en agence des autres banques (Cash Advance)

En euros **6,00 €/retrait**

En devise autre que l'euro **6,00 €/retrait**
+ 2,30 % du montant

(1) Et en Franc Pacifique. **(2)** Gratuit pour la Carte Protectys. Application à partir du premier retrait pour la Carte Prépayée de La Banque Postale et la Carte Regliss.

À savoir

Nous vous invitons à privilégier, dans la mesure du possible, **les distributeurs de La Banque Postale** pour éviter des frais pouvant être occasionnés par des retraits d'espèces sur les distributeurs des autres banques.

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Cartes bancaires prépayées	Cotisation par an
Carte Prépayée de La Banque Postale	19,00 €
Carte Regliss 12 à 17 ans ⁽¹⁾	12,00 €
Carte Protectys ⁽²⁾	40,00 €

(1) Cotisation à la charge du souscripteur. **(2)** Carte bancaire prépayée internationale destinée à des personnes placées sous un régime de protection légale. Voir conditions sur labanquepostale.fr

Virements SEPA⁽¹⁾ en euros

	Internet ⁽²⁾	Bureau de poste CREC*
Émission d'un virement SEPA standard		
Frais par virement SEPA occasionnel		
Entre vos comptes tenus à La Banque Postale	Gratuit	Gratuit
Vers un compte tenu à La Banque Postale ⁽³⁾ ou dans une autre banque ⁽⁴⁾	Gratuit	6,00 €
Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit	Gratuit
Frais par virement permanent émis		
Entre comptes tenus à La Banque Postale	Gratuit	Gratuit
Vers un compte tenu dans une autre banque ⁽⁴⁾ ...	Gratuit	1,10 €
Émission d'un virement SEPA instantané		
Virement occasionnel		
Entre comptes tenus à La Banque Postale	Gratuit	-
Vers un compte tenu dans une autre banque ⁽⁴⁾ ...	Gratuit	-
Wero		
Vers un n° de téléphone mobile ou autre donnée d'identification du bénéficiaire ⁽⁵⁾	Gratuit	-

* Centre de Relation et d'Expertise Client.

(1) L'Espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros) au 01/01/2026 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Albanie, Andorre, l'Islande, le Liechtenstein, la Moldavie, Monaco, le Monténégro, la Norvège, la République de Macédoine du Nord, le Royaume-Uni, Saint-Marin, la Serbie, la Suisse et le Vatican. **(2)** Dans la limite des plafonds autorisés. **(3)** Mise en œuvre prévue courant 2026. Les virements suivants sont gratuits : virements émis par un client mineur, virements émis depuis un compte d'épargne ou vers un compte d'épargne, virements émis vers des comptes liés (compte joint, représentant légal/mineur, représentant légal/majeur protégé). **(4)** Ou un autre établissement. **(5)** Wero remplace Paylib entre amis. Service uniquement disponible dans l'Application Wero.

Virements non SEPA⁽¹⁾

La banque du bénéficiaire ou le correspondant par lequel transite le virement peut appliquer des frais en complément des informations mentionnées ci-dessous.

Réception d'un virement non SEPA	13,50 €	
Émission d'un virement non SEPA	Internet ⁽²⁾	Bureau de poste CREC*
Frais par virement occasionnel émis : en % du montant	0,10 %	0,10 %
Minimum	9,90 €	15,50 €
Maximum	70,00 €	70,00 €
Frais de mise en place d'un virement permanent⁽³⁾	-	Gratuit
Frais par virement permanent émis⁽³⁾	-	8,50 €
Option : frais de correspondant à la charge de l'émetteur	Jusqu'à 18,00 €	
Autres services		
Commission de change	10,00 €	
Frais de rejet	Selon tarif banque étrangère	
Relevé de situation / Avis d'exécution	3,50 €	

* Centre de Relation et d'Expertise Client.

(1) Virements hors de l'Espace SEPA ou virements en devises dans l'Espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros). L'Espace SEPA au 01/01/2026 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Albanie, Andorre, l'Islande, le Liechtenstein, la Moldavie, Monaco, le Monténégro, la Norvège, la République de Macédoine du Nord, le Royaume-Uni, Saint-Marin, la Serbie, la Suisse et le Vatican. **(2)** Dans la limite des plafonds autorisés. **(3)** Virement permanent émis d'un même montant, d'une même fréquence.

Prélèvements / TIP SEPA⁽¹⁾

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un TIP SEPA)	Gratuit
Frais pour opposition sur prélèvement	Gratuit
Frais pour révocation sur prélèvement	Gratuit
Frais pour liste noire sur prélèvement ⁽²⁾	12,80 €
Frais pour liste blanche sur prélèvement ⁽²⁾⁽³⁾ ..	12,80 €
Frais pour filtre sur prélèvement (montant, périodicité ou les deux) ⁽⁴⁾	12,80 €

(1) L'Espace SEPA au 01/01/2026 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Albanie, Andorre, l'Islande, le Liechtenstein, la Moldavie, Monaco, le Monténégro, la Norvège, la République de Macédoine du Nord, le Royaume-Uni, Saint-Marin, la Serbie, la Suisse et le Vatican. **(2)** Par créancier ajouté. **(3)** Perception de frais plafonnée à 2 créanciers ajoutés par mois. **(4)** Par ajout/modification de filtre.

Chèques

Remise d'un chèque à l'encaissement ⁽¹⁾	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier	Gratuit
Renouvellement de chéquier	Gratuit
Frais d'émission d'un chèque de banque émis sur CCP	13,00 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ⁽²⁾ ...	13,00 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur ⁽²⁾	13,00 €
Frais d'émission d'un chèque encaissé à l'étranger ⁽³⁾	20,00 €

(1) Les chèques sont crédités le lendemain de leur réception (J + 1 ouvré) par le Centre de Relation et d'Expertise Client teneur du compte. **(2)** La facturation des frais d'opposition se fait à l'acte d'opposition (quelle que soit l'opposition chèque, plage de chèques, carnet...). **(3)** Émis en faveur d'un bénéficiaire ayant un compte à l'étranger.

Offres groupées de services

Formules de Compte

Avec la Formule de Compte⁽¹⁾, vous disposez des produits et services essentiels à la gestion de votre compte :

- pour régler vos achats : une carte de paiement au choix et un chéquier⁽²⁾
- pour protéger vos moyens de paiement⁽³⁾ : une assurance Alliatys avec deux niveaux de couverture Alliatys ou Alliatys Plus,
- pour suivre votre compte : le service d'Alertes Multimédia (3 alertes gratuites par mois⁽⁴⁾).

La Formule de Compte inclut également les frais de tenue de compte, ainsi que le relevé de compte mensuel, en ligne ou par courrier⁽⁵⁾ et l'accès à la consultation et à la gestion de vos comptes sur Internet disponibles gratuitement.

(1) La souscription d'une Formule de Compte et la délivrance des moyens de paiement sont soumises à l'acceptation du dossier par La Banque Postale ainsi qu'à l'autorisation du(des) Représentant(s) Légal(aux) pour les clients mineurs. La Formule de Compte peut être souscrite à distance par un nouveau client majeur via labanquepostale.fr ou par le représentant légal pour son enfant mineur. (2) Lors de la souscription de la Formule de Compte via labanquepostale.fr, seules les cartes Réalys, Visa Classic ou Visa Premier en débit immédiat sont proposées au nouveau client majeur, et la carte Réalys au nouveau client mineur. Le chéquier et le découvert ne sont pas proposés. (3) Dans les limites et conditions précisées dans la Notice d'Information du contrat Alliatys. (4) Les trois premières alertes sont gratuites, ensuite chaque alerte est tarifiée selon les conditions tarifaires en vigueur. (5) Dans le cadre d'une souscription par un nouveau client majeur ou mineur via labanquepostale.fr, seul le relevé de compte mensuel en ligne est proposé.

Formule de Compte	Cotisation par mois ⁽¹⁾			
Formule de Compte avec une carte :	Compte individuel		Compte joint	
	Alliatys Plus	Alliatys	Alliatys Plus	Alliatys
Visa Infinite ⁽²⁾	33,30 €	32,20 €	34,10 €	32,70 €
Visa Platinum ⁽²⁾	22,30 €	21,30 €	23,10 €	21,80 €
Visa Premier ⁽²⁾	16,65 €	15,45 €	17,35 €	16,05 €
- la première année ⁽³⁾ -50%*	8,32 €	7,72 €	8,67 €	8,02 €
Visa Classic ⁽²⁾	8,80 €	7,70 €	9,60 €	8,20 €
Réalys	7,45 €	6,35 €	8,15 €	6,85 €

* Réductions déjà incluses dans les cotisations affichées.

(1) La perception de la cotisation est trimestrielle à terme à échoir. (2) À débit immédiat ou débit différé. (3) Valable à la première souscription, une fois par client et par compte.

Formule de Compte Jeune	Cotisation par mois ⁽¹⁾			
Formule de Compte 26-29 ans avec une carte :	Compte individuel		Compte joint	
	Alliatys Plus	Alliatys	Alliatys Plus	Alliatys
Visa Infinite ⁽²⁾	23,60 €	22,60 €	24,60 €	23,35 €
Visa Platinum ⁽²⁾	16,10 €	15,10 €	16,60 €	15,60 €
Visa Premier ⁽²⁾	11,10 €	10,10 €	11,90 €	10,90 €
- la première année ⁽³⁾ -50%*	5,55 €	5,05 €	5,95 €	5,45 €
Visa Classic ⁽²⁾	6,10 €	5,10 €	7,10 €	5,85 €
Réalys	5,10 €	4,10 €	5,85 €	4,85 €

Formule de Compte 18-25 ans ⁽⁴⁾ avec une carte :	Compte individuel		Compte joint	
	Alliatys Plus	Alliatys	Alliatys Plus	Alliatys
Visa Premier ⁽²⁾	6,60 €	6,10 €	7,10 €	6,60 €
- la première année ⁽³⁾ -50%*	3,30 €	3,05 €	3,55 €	3,30 €
Visa Classic ⁽²⁾	3,60 €	3,10 €	3,85 €	3,35 €
Réalys	3,10 €	2,60 €	3,35 €	2,85 €

* Réductions déjà incluses dans les cotisations affichées.

(1) La perception de la cotisation est trimestrielle à terme à échoir. (2) À débit immédiat ou débit différé. (3) Valable à la première souscription, une fois par client et par compte. (4) Pour les cartes Visa Infinite et Visa Platinum, voir les tarifs « Formule de Compte 26-29 ans ».

À savoir

Avec la Formule de Compte, vous pouvez bénéficier d'un découvert à taux préférentiel* assorti d'un seuil** de non-perception d'intérêts débiteurs*** par trimestre de :

- 6,00 € pour les Formules de Compte avec une Carte Visa Premier, Visa Platinum ou Visa Infinite,
- 3,00 € pour les Formules de Compte avec une Carte Réalys ou Visa Classic.

Par exemple, un seuil de non-perception d'intérêts débiteurs de 6,00 € par trimestre vous permet d'utiliser votre découvert à hauteur de 230,00 € durant 20 jours par mois sans frais.

* Sous réserve d'acceptation du dossier. Découvert à régulariser sous 30 jours, intérêts débiteurs selon taux en vigueur. ** En cas de dépassement en montant et/ou durée du découvert autorisé, le seuil de non-perception ne s'applique pas. *** Opération donnant lieu à un remboursement sur le compte.

La 2^e carte sur un même compte (sauf Carte Visa Infinite) bénéficie d'une réduction de 50 % sur la cotisation annuelle de la carte la moins chère, et le cas échéant sur la cotisation du Service Adésio associée.

Formule de Compte Mineur

Cotisation par mois⁽¹⁾

Formule de Compte 12-17 ans :

Compte individuel

Réalys	Alliatys Plus	:	Alliatys
Visa Classic ⁽²⁾	Gratuit	:	Gratuit
	Gratuit	:	Gratuit

(1) Gratuité de la Formule de Compte valable jusqu'à la dernière cotisation précédant la date du 18^e anniversaire. (2) Pour les clients 16-17 ans exclusivement. Autre carte disponible : Visa Premier (gratuit). Cartes à débit immédiat uniquement.

Offre groupée et service qui ne sont plus commercialisés

Compte Adispo et Adésio⁽¹⁾

Cotisation par mois⁽²⁾

Compte Adispo Privilège avec une carte :

Compte individuel		Compte joint	
Alliatys Plus	Alliatys	Alliatys Plus	Alliatys
9,15 €	8,05 €	9,95 €	8,55 €

Visa Classic⁽³⁾ 12,00 €/an

Service Adésio 12,00 €/an

(1) Ces comptes et services ne sont plus commercialisés. (2) La perception de la cotisation est trimestrielle à terme à échoir. (3) À débit immédiat ou débit différé.

Formule de Compte Simplicité : Offre destinée aux clients en situation de fragilité financière

La Formule de Compte Simplicité est une offre groupée d'accompagnement de la clientèle en situation de fragilité financière.

Cotisation par mois⁽²⁾

Formule de Compte Simplicité⁽¹⁾ 1,00 €

(1) La souscription d'une Formule de Compte Simplicité est soumise à conditions et à l'acceptation du dossier par La Banque Postale. (2) La perception de la cotisation est trimestrielle à terme à échoir.

À savoir



Le Programme Atout Simplicité offre à tous nos clients rencontrant des difficultés financières un «coup de pouce» en cas de coup dur afin de les accompagner dans les bons et moins bons moments.

À savoir

Avec la Formule de Compte Simplicité, vous disposez notamment :

- de l'ouverture, la tenue et la clôture de compte,
- d'une Carte Réalys à autorisation systématique internationale (consultation de votre compte lors de chaque utilisation de votre carte),
- d'un relevé de compte mensuel en ligne ou par courrier,
- de l'accès à la consultation et à la gestion de vos comptes sur Internet,
- du service d'Alertes Multimédia (3 alertes incluses par mois),
- de 2 chèques de banque par mois,
- de 4 virements SEPA (dont 1 virement permanent) par mois, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- des dépôts et retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- de la délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire,
- d'un changement d'adresse par an.

De plus, vos éventuels frais d'incidents sont réduits et plafonnés :

- frais d'incidents⁽¹⁾ plafonnés à 20,00 € par mois et 200,00 € par an,
- frais de non exécution ou rejet de virement, de prélèvement SEPA ou TIP SEPA, pour défaut de provision : montant de l'opération dans la limite de 9,00 €,
- commission d'intervention : 4,00 €. Perception de frais plafonnée à 12,00 € par jour.

(1) Les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. Ces plafonnements mensuels et annuels incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Service Bancaire de Base

Ensemble de services bancaires rattachés à un compte ouvert sur injonction de la Banque de France conformément à l'article L.312-1 du code monétaire et financier.

Service Bancaire de Base

Gratuit

À savoir

Avec le Service Bancaire de Base, vous disposez notamment :

- de l'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- d'un changement d'adresse par an,
- de la délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire,
- de la domiciliation de virements bancaires,
- de l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- de l'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- des paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- des dépôts et des retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- d'une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise,
- de deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- de la réalisation des opérations de caisse.

De plus, vos éventuels frais d'incidents sont réduits et plafonnés :

- frais d'incidents plafonnés à 20,00 € par mois et 200,00 € par an.

Se reporter au renvoi (1) du « À Savoir : Formule de Compte Simplicité » pour consulter la liste des incidents plafonnés.

Source : Article D312-5-1 du code monétaire et financier.

Irrégularités et incidents

Les frais d'incidents sont plafonnés à 25,00 € par mois pour les clients identifiés en situation de fragilité financière. Pour les clients détenteurs de la Formule de Compte Simplicité ou du Service Bancaire de Base, les frais sont plafonnés à 20,00 € par mois et 200,00 € par an. Les frais d'incidents plafonnés sont notifiés par un (P) dans cette rubrique.

L'APPUI

Vous souhaitez être accompagné(e) pour faire le point sur votre budget ? Contactez un conseiller, muni de votre numéro de compte, pour analyser votre situation financière et trouver des solutions adaptées à vos besoins **du lundi au vendredi**

de 8h30 à 18h00 au : **09 69 36 39 20** Service gratuit + prix appel

Commission d'intervention

Commission d'intervention ⁽¹⁾ (P)	8,00 €/opération
Avec la Formule de Compte Simplicité ou le Service Bancaire de Base	4,00 €/opération ⁽²⁾

(1) Plafonnée à 32,00 € par jour et 80,00 € par mois. (2) Plafonnée à 12,00 € par jour.

À savoir

Commission d'intervention : somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

Opérations particulières

Frais par saisie-attribution ⁽¹⁾	100,00 € ⁽²⁾
Frais par opposition à tiers détenteur	100,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur ..	10,00 % ⁽³⁾

(1) Saisie conservatoire, saisie attribution, saisie de valeurs mobilières. (2) 50,00 € en cas de saisie inopérante. (3) % applicable au montant de la créance due à l'Administration. Perception plafonnée, par saisie administrative à tiers détenteur, au montant réglementaire en vigueur et à 50,00 € en cas de saisie inopérante.

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (P)	Gratuit
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'utilisation abusive (P) ...	30,00 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire (P)	Gratuit
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques (P)	Gratuit
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ⁽¹⁾ (P)	13,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²⁾ (P)	
Chèque ≤ à 50,00 €	28,50 €
Chèque > à 50,00 €	45,00 €

(1) Frais non perçus en cas de rejet de chèque. (2) Chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision. Perception de frais plafonnée à 5 rejets de chèque pour une même interdiction bancaire.

Incidents de paiement (suite)

Frais de non exécution ou rejet de virement, de prélèvement ⁽¹⁾ SEPA ou TIP SEPA, pour défaut de provision (P)	Montant de l'opération dans la limite de 20,00 €
Avec la Formule de Compte Simplicité	Montant de l'opération dans la limite de 9,00 €
Frais de rejet de prélèvement SEPA ou TIP SEPA pour défaut de provision en cas de représentation du même prélèvement	Gratuit

⁽¹⁾ Perception de frais plafonnée à 18 opérations par mois.

À savoir

Le forfait de frais par chèque rejeté comprend l'ensemble des frais liés à l'incident notamment :

- les frais d'impayés,
- la lettre d'injonction,
- la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné,
- le blocage de la provision,
- l'établissement du certificat de non-paiement.

Découverts et crédits

Retrouvez les taux d'usure sur www.banque-france.fr/statistiques/taux-et-cours/taux-dusure

Facilités de caisse et/ou découvert

Frais de gestion de l'autorisation de découvert ..	7,20 €/an ⁽¹⁾
Taux d'intérêts débiteurs⁽²⁾ :	
- Découvert autorisé	16,00 %
Avec la Formule de Compte ⁽³⁾ et Adispo	15,00 %
- Découvert non autorisé ou dépassement de découvert autorisé (en montant et/ou en durée)	17,00 %

Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs⁽⁴⁾⁽⁵⁾	3,00 €/trimestre
--	-------------------------

Le découvert (autorisé ou non) est à régulariser sous 30 jours.

(1) Gratuité pour l'autorisation de découvert dont le montant est inférieur à 300,00 € et pour les 18-29 ans quel que soit le montant. **(2)** Taux nominal annuel, susceptible de modification. Pour information, l'utilisation d'un découvert de 1500,00 € pendant une durée de 30 jours avec un taux nominal annuel de 16,00 %, correspond à un TAEG de 19,08 %. L'utilisation d'un découvert de 1500,00 € pendant une durée de 30 jours avec un taux nominal annuel de 15,00 % correspond à un TAEG de 17,88 %. **(3)** Le découvert n'est pas autorisé sur la Formule de Compte 12-17 ans et la Formule de Compte Simplicité. **(4)** Non compris dans le TAEG. **(5)** Applicable dans le cas d'un montant journalier moyen du découvert inférieur à 400,00 €. Le minimum forfaitaire des intérêts débiteurs, correspondant au montant minimum de perception des intérêts débiteurs calculés suite à l'utilisation de votre découvert autorisé, vous sera facturé, même si le montant calculé de vos intérêts débiteurs sur le trimestre est inférieur ou égal à 3,00 €.

Crédits à la consommation⁽¹⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Prêts personnels (Auto, Travaux, Projet, 2en1)

Taux	Nous consulter
Frais de dossier (1,00 % du montant du prêt)	min. 70,00 € - max. 200,00 €

Prêt personnel Intérimaire

Taux	Nous consulter
Frais de dossier (0,50 % du montant du prêt)	min. 50,00 € - max. 80,00 €

Regroupement de crédits

Taux	Nous consulter
Frais de dossier (1,00 % du montant du prêt)	min. 70,00 € - max. 250,00 €

Prêts personnels Étudiant et Apprenti

Taux	Nous consulter
Frais de dossier	Gratuit

Prêt permis à un euro par jour

Taux	0 %
Les intérêts de ce prêt sont pris en charge par l'État.	
Frais de dossier	Gratuit

Crédit Renouvelable

Taux	Nous consulter
Frais de dossier	Gratuit
Activation et désactivation de l'Option Extension	Gratuit
Souscription ou résiliation de l'Option Crédit ⁽²⁾	Gratuit

(1) Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par le prêteur. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus. **(2)** L'Option Crédit est compatible avec les Cartes Visa Classic, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite et doit être associée à un Crédit Renouvelable souscrit auprès de La Banque Postale Consumer Finance.

Crédits à la consommation⁽¹⁾ suite

Microcrédit personnel⁽²⁾⁽³⁾

Taux
Frais de dossier

Nous consulter
Gratuit

Autres⁽⁴⁾

Indemnités de remboursement anticipé Conditions du contrat
Modification de mensualité
ou de période d'amortissement **Gratuit**

(1) Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par le prêteur. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus. (2) En cas de non-éligibilité au crédit à la consommation, vous pouvez prétendre au microcrédit personnel. Pour en savoir plus : www.labanquepostale.fr/particulier/solutions-citoyennes/une-banque-pour-tous.html#projets (3) Le microcrédit est accordé sous réserve de l'étude de votre dossier et d'une capacité de remboursement suffisante. Un taux d'intérêt est appliqué au financement. Un accompagnement social est mis en place, de la demande de financement jusqu'à la fin du remboursement. (4) Selon conditions contractuelles et hors prêts réglementés.

À savoir

Nos crédits à la consommation peuvent être souscrits en bureau de poste ou auprès du 3639 (service gratuit + prix appel). La souscription des Prêts personnels Auto, Travaux et Projet peut également être réalisée directement en ligne depuis votre Espace Client Internet (accessible aux clients de La Banque Postale détenteurs d'un accès aux services en ligne) sur le site www.labanquepostale.fr ou via l'Application mobile de La Banque Postale.

Crédits immobiliers

Taux

Nous consulter

Frais de dossier par prêt

Prêt amortissable (Habitat et Conventionné)... 1,00 % du montant du prêt
min. 500,00 €
Prêt Relais, Prêt In Fine 1,00 % du montant du prêt
min. 500,00 €
Prêts réglementés :
- Prêt à l'Accession Sociale (PAS) 1,00 % du montant du prêt
min. 300,00 € - max. 500,00 €
- PEL, CEL, PTZ, Eco PTZ **Gratuit**

Frais et prestations

Frais d'avis de valeur 290,00 €
Décompte de remboursement **Gratuit**
Attestation Certificat Allocation Logement
depuis le formulaire⁽¹⁾ banque en ligne **Gratuit**
Modulations des échéances Conditions du contrat
Indemnités de remboursement anticipé Conditions du contrat
Duplicata⁽²⁾ 20,00 €
Attestation diverse relative au prêt
immobilier 20,00 €/attestation
Changement de compte à débiter 150,00 €
Mainlevée de garantie/Radiation
d'hypothèque 100,00 €
Renégociation⁽³⁾ 1,50 % du capital restant dû
- Minimum 600,00 €/prêt
- Maximum 2 500,00 €/prêt
Frais pour traitement spécifique donnant lieu
à l'établissement d'un avenant ou d'une offre
modificative (hors renégociation et transfert)
par ligne de prêt⁽³⁾⁽⁴⁾ 1 % du capital restant dû
min. 250,00 € - max. 500,00 €
Frais de transfert par ligne de prêt⁽³⁾⁽⁵⁾ 2 % du capital restant dû
min. 250,00 € - max. 2 000,00 €

(1) Accessible depuis l'Espace Client Internet, rubrique « Comptes & Contrats - Prêts » ; ou depuis l'Application mobile La Banque Postale, rubrique « Gérer - Agir sur mes contrats ». (2) Dont la réédition du tableau d'amortissement (par ligne de prêt) et l'édition d'un duplicata de l'offre de prêt. (3) Hors PEL, CEL, PTZ et Eco PTZ. (4) La substitution d'un contrat d'assurance en couverture de prêt n'est pas facturée. (5) L'Eco PTZ n'est pas transférable.

Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

Comptes d'épargne

Pour une épargne disponible

- Livret A
- Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS)
- Livret d'Épargne Populaire
- Livret Jeune Swing
- Compte sur Livret

Pour préparer un projet immobilier

- Compte Épargne Logement
- Plan Épargne Logement

Pour un rendement garanti à échéance⁽¹⁾

- Compte à Terme Taux fixe 12 mois
- Compte à Terme Taux fixe 6 mois
- Compte à Terme Taux fixe 3 mois

Cartes et services sur compte d'épargne

Services d'épargne automatique

Régulys	Gratuit
C.CéPargne	9,00 €/an
Service Intérêts Solidaires	Gratuit

Cartes de retrait

Cotisation Carte Épargne (Livret A, LDDS, LEP)	Gratuit
Cotisation Carte Swing	Gratuit
Renouvellement anticipé de carte de retrait ...	15,00 €
Rédition de code confidentiel de carte de retrait	7,00 €

Opérations exceptionnelles

Frais d'émission d'un chèque de banque

- Montant ≤ à 1 000,00 €	Gratuit
- Montant > à 1 000,00 € ⁽²⁾	13,00 €
- Sur Livret A et établi au nom du titulaire ⁽³⁾	Gratuit
Frais par transfert⁽⁴⁾ d'un CEL, PEL, PEP ou LEP ..	75,00 €

(1) Commercialisation en fonction des conditions de marché. (2) Sur Livret A et établi au nom d'un tiers ou sur tout autre livret d'épargne. (3) Ou de son représentant légal, ou de son mandataire. (4) Vers un autre établissement.

À savoir

Avec le **Service Intérêts Solidaires*** de La Banque Postale, vous pouvez faire un don une fois par an, d'une partie ou de la totalité des intérêts de votre livret d'épargne (Livret A, LEP, LDDS) à une association partenaire. Pour sélectionner l'association de votre choix et souscrire, vous pouvez vous renseigner sur le site Internet : www.labanquepostale.fr, rubrique « Épargne et placements / Livrets ».

* Ouverture et fonctionnement selon les modalités définies dans les Conditions Générales du service.

Placements financiers⁽¹⁾

Organisme de Placement Collectif (OPC) :

Les prix de souscription et de rachat tiennent compte des coûts d'entrée et de sortie éventuellement applicables. Leur pourcentage maximum figure dans le Document d'Informations Clés (DIC) remis au souscripteur.

OPC : rémunération de La Banque Postale sur les frais de gestion

La Banque Postale peut être amenée à percevoir une partie des frais de gestion de l'OPC sous forme de rétrocessions, en rémunération du service de conseil en investissement qu'elle vous fournit sur la durée. Une information préalable à la souscription vous est fournie sur le pourcentage et le montant des frais liés à votre investissement.

Instruments Financiers du Groupe La Banque Postale :

OPC ou Titres/Emprunts émis par le groupe La Banque Postale + OPC hors Groupe La Banque Postale de la gamme conseillée.

Autres Instruments Financiers :

Tous les autres instruments financiers (dont les titres cotés et titres non cotés).

Compte-titres ordinaire

Frais d'ouverture de compte-titres ordinaire **Gratuit**

Frais de tenue de compte-titres ordinaire⁽²⁾
par compte-titres détenu (droits de garde non inclus) **8,50 €**

Droits de garde annuels

Instruments Financiers du Groupe La Banque Postale⁽³⁾ **Gratuit**

Autres Instruments Financiers

- Droit fixe sur valeurs (par ligne)
· Autres OPC **5,00 €**
· titres cotés sur le marché domestique⁽⁴⁾ **5,00 €**
· titres cotés à l'étranger⁽⁵⁾ **5,00 €**
· titres non cotés **25,00 €**

- Droit variable sur valeur du portefeuille au 31/12⁽⁶⁾
· jusqu'à 50 000,00 € **0,210 %**
· entre 50 000,01 € et 100 000,00 € **0,113 %**
· au-delà de 100 000,00 € **0,060 %**

- Minimum de perception par portefeuille **28,00 €**

Frais de souscription/négociation sur Autres Instruments Financiers

Autres OPC en plus des coûts d'entrée et/ou de sortie **26,00 € par ordre de souscription⁽⁷⁾**

Achat/vente sur valeurs cotées/valorisées (exclusivement en euros sur le marché domestique⁽⁴⁾)

Taux de commission		3639 Service gratuit + prix appel		Bureau de poste
Actions et obligations		Internet		
- Ordre jusqu'à 10 000,00 €	0,55 %	1,10 %		1,47 %
- Ordre de plus de 10 000,00 €	0,55 %	0,84 %		1,00 %
Minimum de perception par ordre				
Actions et obligations	8,40 €	11,50 €		15,50 €
Droits de souscription	4,00 €	4,40 €		6,20 €
Bons de souscription	-	4,40 €		6,20 €
Ordre modifié ou annulé				
À la demande du client	Gratuit	4,30 €		4,30 €

(1) Certaines opérations peuvent être soumises à une taxe sur les transactions financières au taux de 0,40 % (taux en vigueur depuis le 1^{er} avril 2025). Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller. (2) Frais prélevés une fois par an sur votre CCP en début d'année civile suivante si le compte-titres comporte au moins une ligne valeur au 31 décembre de l'année précédente. (3) Y compris les investissements participatifs proposés par Lendopolis pour lesquels La Banque Postale est apporteur d'affaires. (4) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (5) Hors marché domestique. (6) Tarifs cumulables par tranche. (7) Y compris les réinvestissements de coupons.

Placements financiers (suite)

Opérations de gestion courante sur titres

Encaissement de coupons, remboursement de titres	Gratuit
(y compris : surveillance des tirages d'amortissements, souscription aux emprunts placés par La Banque Postale et aux augmentations de capital de sociétés déjà introduites sur le marché domestique ⁽¹⁾ y compris sur titres cotés à l'étranger ⁽²⁾)	
Opération sur titres non cotés (par ligne)	50,00 €
Mise en nominatif pur (par ligne)	15,00 €
Mise en nominatif pur sur titres cotés à l'étranger⁽²⁾ (par ligne)	70,00 €
Transfert de titres vers un autre établissement financier (par ligne valeur)	7,00 €
	avec un minimum de 65,00 €

(1) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (2) Hors marché domestique.

PEA / PEA PME-ETI

Frais d'ouverture de PEA / PEA PME-ETI	Gratuit
Frais de Tenue de Compte et Droits de garde annuels sur PEA / PEA PME-ETI : portefeuille constitué exclusivement d'Instruments Financiers du Groupe La Banque Postale⁽¹⁾	
Frais de tenue de compte⁽²⁾	0,40 % de la valeur du portefeuille au 31/12 dans la limite de 8,50 €
Droits de garde annuels	Gratuit
Frais de Tenue de Compte et Droits de garde annuels sur PEA / PEA PME-ETI : portefeuille non constitué exclusivement d'Instruments Financiers du Groupe La Banque Postale	
Droits de garde annuels (frais de tenue de compte inclus)	
Instruments Financiers du Groupe La Banque Postale⁽¹⁾	Gratuit
Autres Instruments Financiers	
- Droit fixe sur valeurs gérées (par ligne)	
• Autres OPC	5,00 €
• titres cotés sur le marché domestique ⁽³⁾	5,00 €
• titres cotés à l'étranger ⁽⁴⁾	5,00 €
• titres non cotés	25,00 €
- Droit variable sur valeur du portefeuille au 31/12⁽⁵⁾	
• jusqu'à 15 000,00 €	0,300 %
• entre 15 000,01 € et 50 000,00 €	0,215 %
• entre 50 000,01 € et 100 000,00 €	0,115 %
• au-delà de 100 000,00 €	0,061 %

(1) Y compris les investissements participatifs proposés par Lendopolis pour lesquels La Banque Postale est apporteur d'affaires. (2) Frais prélevés une fois par an sur votre CCP en début d'année civile suivante si le PEA / PEA PME-ETI comporte au moins une ligne valeur au 31 décembre de l'année précédente. (3) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (4) Hors marché domestique. (5) Tarifs cumulables par tranche sur la valeur du portefeuille hors Instruments Financiers du Groupe La Banque Postale.

Placements financiers (suite)

Exemple : vous détenez un portefeuille constitué de 2 lignes :

Un instrument financier du Groupe La Banque Postale, un autre instrument financier, chacun valorisé et coté à 1 000 € sur le marché domestique soit un portefeuille de 2 000 €. Vous acquitterez un droit fixe de 5,00 € et un droit variable de 3,00 €. Les droits de gardes annuels seront de 8,00 €.

Frais de souscription/négociation sur Autres Valeurs

OPC ⁽¹⁾ en plus des coûts d'entrée et/ou de sortie		Gratuit	
Achat/vente sur valeurs (exclusivement en euros sur le marché domestique ⁽²⁾)			
Taux de commission	Internet	3639 Service gratuit + prix appel	Bureau de poste
Actions et obligations			
- Ordre jusqu'à 10 000,00 €	0,50 %	1,10 %	1,20 %
- Ordre de plus de 10 000,00 €	0,50 %	0,84 %	1,00 %
Opération sur titres non cotés (par ligne)			
- Ordre jusqu'à 10 000,00 €	-	-	1,20 %
- Ordre de plus de 10 000,00 € avec un maximum de 200,00 € ⁽³⁾	-	-	1,00 %
Ordre modifié ou annulé			
À la demande du client	Gratuit	4,30 €	4,30 €

(1) Hors Instruments Financiers du Groupe La Banque Postale. (2) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (3) Maximum de 60,00 € dans le cadre des opérations sur titres non cotés Lendopolis.

Opérations de gestion courante sur titres

Encaissement de coupons, remboursement de titres ...	Gratuit
(y compris : surveillance des tirages d'amortissements, souscription aux emprunts placés par La Banque Postale et aux augmentations de capital de sociétés déjà introduites sur le marché domestique ⁽¹⁾ y compris sur titres cotés à l'étranger ⁽²⁾)	
Opération sur titres non cotés (par ligne)	50,00 €
Commission annuelle pour gestion de titres nominatifs purs sur PEA, sur PEA PME-ETI (par valeur)	43,00 €
Mise en nominatif pur (par ligne)	15,00 €
Mise en nominatif pur sur titres cotés à l'étranger⁽²⁾	70,00 €
Transfert de titres vers un autre établissement financier (par ligne valeur)	7,00 €
avec un maximum de 150,00 €	

(1) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (2) Hors marché domestique.

Placements financiers (suite)

Autres services (cotisation annuelle)

Régulys (souscriptions programmées)	Gratuit
Régulys Bourse (souscriptions programmées) ..	Gratuit
Plan Bourse Primiel (pour les contrats souscrits avant le 24 mars 2016)	
Assurance moins-values en cas de coup dur et sécurisation des plus-values latentes	13,00 €
Assurance moins-values en cas de coup dur seule ...	20,00 €
Sécurisation des plus-values latentes seule	20,00 €
Plan Bourse Primiel (pour les contrats souscrits à partir du 24 mars 2016)	
Assurance moins-values en cas de coup dur, sécurisation des plus-values latentes et Régulys Bourse	13,00 €
Sécuralys Bourse (sécurisation des plus-values latentes dans le PEA)	22,00 €
Assurance moins-values en cas de coup dur ..	20,00 €

À savoir

La Banque Postale vous propose également une offre de courtage en ligne par le biais de sa filiale EasyBourse : accédez simplement aux produits et services correspondant à vos besoins, et bénéficiez d'une tarification adaptée à votre activité en bourse.

Rendez-vous sur www.easybourse.com

Assurance vie

Nous consulter

Pour répondre à vos différents projets tels que la préparation de votre retraite, la constitution ou la valorisation d'un capital, la perception de revenus ou la transmission de votre patrimoine, nous disposons d'une gamme de contrats d'assurance vie, de capitalisation et de retraites personnalisables : **Cachemire 2 Série 2, Cachemire Patrimoine Série 2, Perspective Capi, Cachemire PER et Préfon Retraite.**

Conformément à l'engagement de place et à l'arrêté du 24 février 2022, vous trouverez le tableau récapitulatif des principaux frais attachés au contrat sur les pages produit du site www.labanquepostale.fr

Parlez-en à votre conseiller ou rendez-vous sur labanquepostale.fr, rubrique « Épargne et placements ».

Assurances

À savoir

Pour vous protéger, protéger vos proches, vos moyens de paiement ou vos biens, La Banque Postale vous propose une gamme complète de produits d'assurance. Parlez-en à votre conseiller ou rendez-vous sur www.labanquepostale.fr, rubrique « Assurer ».

Assurances liées aux comptes

Cotisation par an*

Cotisation à une offre d'assurance moyens de paiement

	Compte individuel	Compte joint
Alliatys	24,00 €	30,00 €
Alliatys Plus	37,00 €	46,00 €
Alliatys Plus Option Enfants ⁽¹⁾	46,00 €	55,00 €

* Sous réserve des conditions d'évolution tarifaire prévues dans la Notice d'Information du contrat Alliatys.

(1) La souscription n'est plus possible depuis le 01/01/2019.

Assurances de biens

Assurance Auto
Assurance Habitation
Assurance 2 Roues
Assurance appareils Nomades
Extension de garantie des appareils électroménagers, audiovisuels et informatiques fixes de la maison
Assurance Protection Juridique
Assurance Scolaire
Assurance Santé des Animaux

Nous consulter
pour devis

À savoir

Pour les jeunes, La Banque Postale propose des solutions et des avantages comme la garantie Solution taxi⁽¹⁾ dans le contrat Assurance Auto, l'avantage Coloc⁽²⁾ pour couvrir automatiquement tous les colocataires dans le contrat Assurance Habitation. Nous consulter pour tout renseignement.

(1) Dans les limites et conditions prévues aux Conditions Générales et Particulières du contrat Assurance Auto. (2) Dans les limites et conditions prévues aux Conditions Générales et Particulières du contrat Assurance Habitation.

Assurances de personnes

Prévoyance

Assurance des Accidents de la Vie
Assurance Décès de La Banque Postale
Solution Obsèques de La Banque Postale

Nous consulter
pour devis

Santé

Assurance Santé de La Banque Postale
Assurance maladies graves :
Assurance Coups Durs Santé de La Banque Postale

Nous consulter
pour devis

Succession

Frais d'adhésion "Perspective Transmission"	Gratuit
Frais de traitement du dossier de succession ⁽¹⁾⁽²⁾	
Actifs détenus par un mineur	Gratuit
Actifs inférieurs à 5 910,00 €	Gratuit
Actifs supérieurs ou égaux à 5 910,00 €	Nous consulter

(1) Commission de gestion de dossier perçue à l'édition de l'actif successoral en fonction du montant des actifs détenus à La Banque Postale. (2) Le montant des encours détenus conjointement étant comptabilisé pour moitié.

Divers

Autres opérations et services

Frais de recherche de documents ⁽¹⁾	
Recherche simple (à l'unité) ⁽²⁾	14,50 €
Édition de duplicata (à l'unité) ⁽³⁾	10,00 €
Frais de recherche d'adresse inconnue ou erronée (PND - Plî Non Distribué)	20,00 €
Service Carbo ⁽⁴⁾	Gratuit
Service d'accompagnement numérique ⁽⁵⁾	Gratuit

(1) Sur les 10 dernières années. (2) Dont communication du solde à une date antérieure. (3) Relevé de compte, relevé annuel des frais, copie de chèque ou document antérieurement émis par la banque. (4) Service disponible uniquement pour les majeurs capables résidant en France. (5) Service visant à accompagner les clients vers plus d'autonomie dans l'usage des services bancaires en ligne, grâce à un parcours d'e-learning personnalisé et un suivi humain à distance.

Services en ligne

	Espace Client Internet	Application La Banque Postale
Consulter vos comptes		
Consulter le solde de votre compte	✓	✓
Consulter le détail de vos opérations	✓	✓
Consulter vos opérations à venir	✓	✓
Information en cas de dépassement de votre découvert autorisé dans votre messagerie sécurisée	✓	✓
Alertes Multimédias sur la situation de votre compte (notification/e-mail /SMS)	3 alertes gratuites incluses dans votre Formule de Compte 0,25 € par alerte au-delà	
Gérer vos comptes et vos cartes		
Gérer vos virements : mise en place, modification, ajout bénéficiaires et historique	✓	✓
Gérer vos prélèvements : historique, opposition, révocation, remboursement	✓	✓
Gérer vos cartes : • depuis l'Application mobile : consultation des informations de votre carte, consultation et modification des plafonds de paiement et de retrait, activation / désactivation des options de paiement et de retrait, blocage temporaire, mise en opposition, réédition du code confidentiel		✓
• depuis l'Espace Client Internet : consultation des informations de votre carte, consultation et modification des plafonds de paiement et de retrait, activation / désactivation du Paiement Sans Contact, mise en opposition	✓	
Demander une augmentation de votre découvert autorisé*	✓	✓
Faire une Demande de Fonds pour un Crédit Renouvelable*	✓	✓
Services liés à vos comptes		
Éditer un RIB, adhérer au service e-Relevés, activer Certicode Plus	✓	✓
Effectuer une simulation : diagnostic retraite, projet immobilier (dont remboursement anticipé partiel), crédit à la consommation...	✓	✓ ⁽²⁾
Attestation Certificat Allocation Logement depuis le formulaire ⁽¹⁾ banque en ligne	✓	✓
Échanger avec votre conseiller		
Envoyer/recevoir des e-mails via la messagerie sécurisée	✓	✓
Prendre rendez-vous avec un conseiller	✓	✓

* Sous réserve d'éligibilité. (1) Accessible depuis l'Espace Client Internet, rubrique «Comptes & Contrats - Prêts» ; ou depuis l'Application mobile La Banque Postale, rubrique «Gérer - Agir sur mes contrats». (2) Uniquement pour le remboursement anticipé partiel.

À savoir

Et aussi sur les **Distributeurs Automatiques de Billets de La Banque Postale** : consultez le solde de votre compte, le détail de vos opérations et éditez des RIB.

Résoudre un litige

Le client qui souhaite une information sur la bonne exécution de son contrat ou déposer une réclamation peut le faire depuis son Espace Client Internet du site labanquepostale.fr ou en s'adressant à son bureau de poste ou en contactant son Service Clients, soit par courrier à l'adresse suivante : La Banque Postale, TSA 10400, 69945 Lyon Cedex 20, soit par téléphone au **3639** Service gratuit + prix appel

La Banque s'engage à répondre dans les meilleurs délais.

Pour les réclamations plus complexes ou pour lesquelles des recherches sont nécessaires, La Banque Postale s'engage alors à accuser réception dans les 10 jours ouvrables et à apporter une réponse définitive dans un délai de 2 mois maximum. Dans le cas particulier d'une réclamation portant sur un service de paiement, La Banque Postale communique une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de sa réclamation, sauf situations exceptionnelles où la réponse est apportée au plus tard dans les 35 jours ouvrables.

En cas de désaccord avec la réponse apportée à la réclamation écrite (datée de moins d'un an et signée) ou en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois à compter de la date d'envoi de sa réclamation (ou 15 jours ouvrables en cas de service de paiement), le client peut saisir gratuitement le Médiateur de la consommation.

La demande de médiation devra être accompagnée d'une copie de la réclamation initiale écrite.

Le Médiateur de la consommation de La Banque Postale peut être saisi sur le site Internet :

<https://mediateur.groupelaposte.com>

Le dépôt en ligne d'une demande de médiation est à privilégier.

Le Médiateur est également joignable à l'adresse suivante :

Le Médiateur de la consommation de La Banque Postale

115 rue de Sèvres - Case Postale G009

75275 Paris CEDEX 06

Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre de la Charte de la Médiation disponible sur son site Internet, ou auprès de La Banque Postale, dans les Centres de Relation et d'Expertise Client ou dans les bureaux de poste. Le Médiateur facilitera la recherche d'une solution amiable ou leur proposera une solution de règlement du litige, à défaut d'accord entre les parties.

Pour tout litige relatif à ses services d'investissement, le client peut choisir également de saisir le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse suivante :

Le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers

17 place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02

ou sur le site Internet : www.amf-france.org

En application de l'article L. 612-2 du Code de la consommation, dès lors que le client a saisi l'un des médiateurs, il ne peut plus saisir l'autre du même litige.

En cas d'insatisfaction relative aux garanties d'assurance, le client peut adresser une réclamation écrite à l'assureur, qui en accusera réception sous 10 jours. Le client, en cas de désaccord avec la réponse apportée ou en l'absence de retour dans un délai de 2 mois à compter de la date d'envoi de la première réclamation écrite, peut saisir gratuitement le Médiateur de l'Assurance, à l'adresse suivante :

Le Médiateur de l'Assurance

TSA 50110

75441 Paris CEDEX 09

ou sur le site Internet (ce canal est à privilégier pour une prise en charge plus rapide) : www.mediation-assurance.org

Cet intervenant extérieur indépendant est l'unique interlocuteur compétent pour traiter les litiges relatifs à la gestion des contrats d'assurance.

La Banque Postale - SA à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 6 585 350 218 € - 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris n° 421 100 645 - IDU EMP FR231771_01UJPN - ORIAS n° 07 023 424.

Prêteur pour les crédits à la consommation : **La Banque Postale Consumer Finance** - SA à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 243 250 000 € - 1 avenue François Mitterrand 93212 La Plaine Saint-Denis CEDEX - RCS Bobigny n° 487 779 035. IDU EMP FR232875_01MFVK. Distributeur/Intermédiaire de crédits à la consommation : **La Banque Postale** - SA à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 6 585 350 218 € - 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris n° 421 100 645 - ORIAS n° 07 023 424.

LBP AM - SA à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 5 368 107,80 € - 34 rue de la Fédération 75015 Paris - RCS Paris n° 344 812 615.

CNP Assurances Prévoyance, dénommée sous la marque LA BANQUE POSTALE PRÉVOYANCE - SA - Capital Social 5 202 000 € - 4 Promenade Cœur de ville 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 419 901 269 - Entreprise régie par le code des assurances - IDU EMP FR233399_01EIUB.

Solution Obsèques de La Banque Postale est un contrat souscrit par l'Association Accompagner et Protéger - 2AP auprès de CNP Assurances Prévoyance.

Association Accompagner et Protéger - 2AP - Association à but non lucratif, régie par la loi sur les associations de 1901 ainsi que par les articles L.141.1 et suivants et R.141.1 du Code des assurances dont le siège social est situé 4 Promenade Cœur de Ville, 92130 Issy-les-Moulineaux. IDU EMP FR233399_01EIUB.

Cachemire 2 série 2 est un contrat d'assurance individuel sur la vie, libellé en euros, en engagements donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification et en unités de compte. Il est assuré par CNP Assurances et CNP Caution, entreprises régies par le code des assurances.

Cachemire Patrimoine série 2 est un contrat d'assurance individuel sur la vie, libellé en euros et en unités de compte, assuré par CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances.

Perspective Capi est un contrat de capitalisation individuel libellé en euros et en unités de compte, assuré par CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances.

Cachemire PER est un Plan d'Épargne Retraite individuel constitué sous la forme d'un contrat d'assurance de groupe sur la vie à adhésion facultative, libellé en euros et en unités de compte. Ce contrat est souscrit par l'Association Liberté Retraite (ALR) de La Banque Postale auprès de CNP Retraite, Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le code des assurances.

Préfon Distribution - SAS - Capital social 200 000 € entièrement libéré - 12 bis rue de Courcelles, 75008 Paris - RCS Paris 794 053 629 - Courtier en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le n° 13008416.

CNP Assurances - SA - Capital social 686 618 477 € - 4 promenade Cœur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 341 737 062 - Entreprise régie par le code des assurances.

CNP Caution - SA - Capital social 258 734 553,36 € - 4 promenade Cœur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 383 024 098 - Entreprise régie par le code des assurances.

Association Liberté Retraite de La Banque Postale (ALR) - Association régie par la loi de 1901, ainsi que les articles L. 141-7 et L.144-2 du Code des assurances, et les articles L. 224-1 et suivants du Code monétaire et financier, enregistrée auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et Résolution sous le numéro 479 568 545 / GP.15 - Siège : CP G010 - 115 rue de Sèvres - 75275 Paris CEDEX 06. Site Internet : www.alr-perp.fr.

CNP Assurances IARD, dénommée sous la marque LA BANQUE POSTALE ASSURANCES IARD - SA - Capital social 146 952 480 € - 4 Promenade Cœur de ville 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 493 253 652 - Entreprise régie par le code des assurances - IDU EMP FR232845_01WXTG.

Allianz IARD - SA - Capital Social 991 967 200 € - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Defense CEDEX - RCS Nanterre n° 542 110 291 - Entreprise régie par le Code des assurances.

EasyBourse - SA - Capital Social 10 000 000 € - 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris n° 484 014 410 - Entreprise d'investissement, filiale de La Banque Postale.

CNP Assurances Santé Individuelle, dénommée sous la marque LA BANQUE POSTALE ASSURANCE SANTÉ - SA - Capital social 3 336 000 € - 4 Promenade Cœur de ville 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 440 165 041 - Entreprise régie par le code des assurances - IDU EMP FR233211_01MKXU.

Tocqueville Finance - SA - Capital Social 2 415 825 € - 34 rue de la Fédération 75015 Paris - RCS Paris n° 381 652 072 - Société de gestion de portefeuille. Agrément AMF n° GP 91-12 - ORIAS n° 07 035 215.

CNP Retraite - Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le code des assurances - 01 42 18 88 88 - SA - Capital Social 50 039 269 € entièrement libéré - 4 promenade Cœur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre n° 892 347 50 - IDU EMP FR231782_01ZWUC. Site Internet : www.cnp.fr

Cette plaquette tarifaire est également disponible, ainsi que les glossaires des opérations bancaires courantes élaborés sous l'égide du Comité consultatif du secteur financier sur www.labanquepostale.fr. Ce document a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, conformément à nos engagements de banque responsable et respectueuse de notre environnement.

**Pour plus d'informations,
rendez-vous :**



En **bureau de poste**



Au

3639

Service gratuit
+ prix appel



Sur **labanquepostale.fr**



Téléchargez l'application
La Banque Postale



La Banque Postale - 08/2025

Réf. DAPO : 632231 - agence **PolettePolette**